



République Française

Accusé de réception en préfecture
095-219506045-20220619-190622-AU
Date de télétransmission : 19/06/2022
Date de réception préfecture : 19/06/2022

Département du Val d'Oise
COMMUNE DE SURVILLIERS

Survilliers, le 19 juin 2022

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Objet : Délibérations du conseil municipal n°27, 28 et 29-2022 (IHTS)

Affaire suivie par : M. CARONE Jean-Guillaume

Je soussignée Adeline ROLDAO-MARTINS, Maire de la Commune de Survilliers, certifie qu'une erreur matérielle s'est glissée sur les délibérations du 14/06/2022, portant sur les membres présents lors de cette séance du conseil municipal.

En effet, M. Anthony ARCIERO, arrivé en cours de séance (20h41, à partir du point n°9 de l'ordre du jour – délibérations 27, 28 et 29 afférentes), n'a pas été mentionné dans les membres présents.

IL FAUT LIRE [...] :

Etaient Présents : Adeline ROLDAO-MARTINS (Maire), Maryse GUILBERT, Didier WROBLEWSKI, Sandrine FILLASTRE, François VARLET, Fabrice LIEGAUX, Nélie LECKI, Michel RAES, Eric GUEDON, Ahmed LAFRIZI, Annie PANNIER, Laurent CARLIER, Josette DAMBREVILLE, Jean-Jacques BIZERAY, Géraldine PEUCHET, **Anthony ARCIERO**, Laëtitia ALAPHILIPPE, Nelly GICQUEL, Daniel BENAGOU, Djiey Di KAMARA.

AU LIEU DE [...] :

Etaient Présents : Adeline ROLDAO-MARTINS (Maire), Maryse GUILBERT, Didier WROBLEWSKI, Sandrine FILLASTRE, François VARLET, Fabrice LIEGAUX, Nélie LECKI, Michel RAES, Eric GUEDON, Ahmed LAFRIZI, Annie PANNIER, Laurent CARLIER, Josette DAMBREVILLE, Jean-Jacques BIZERAY, Géraldine PEUCHET, Laëtitia ALAPHILIPPE, Nelly GICQUEL, Daniel BENAGOU, Djiey Di KAMARA.

Le présent certificat est fait pour servir et valoir ce que de droit. Il est transmis à Monsieur le Sous-Préfet du Val d'Oise.

Adeline ROLDAO-MARTINS

Le Maire



A. ROLDAO. MARTINS

VILLE DE SURVILLIERS

Mairie de Survilliers
3, rue de la Liberté
95470 Survilliers
www.survilliers.fr

Standard
01.34.68.26.00

Mail
contact@mairiesurvilliers.fr